

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2. INTRODUCTION.....	2
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5. SANTÉ ET SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION.....	7
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	8
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	9

1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans les sections 2.4 et 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/amenagement-paysager/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des futurs horticulteurs et horticultrices paysagistes en matière de conception, de construction et d'aménagement à l'aide de matériaux inertes et des végétaux.

2.3 Durée du concours

La durée du concours pour votre domaine sera de 12 heures.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Les compétences techniques suivantes seront évaluées : lire des plans⁵; implanter avec précision les mesures, les dimensions sur le site et tenir compte des élévations¹. Le travail d'équipe est essentiel³. Les concurrents et les concurrentes peuvent aussi tailler, façonner et installer des matériaux naturels et fabriqués, tels que des pierres, des pavés de béton ainsi que des matériaux de bois, pour construire des murs, des treillis, des clôtures, des patios, des passages piétonniers et des marches.⁸ D'autres compétences seront évaluées : couper, épandre et niveler des agrégats et des milieux de culture (substrats), planter des arbres, des arbustes, des fleurs annuelles et des vivaces ou du gazon en plaque, et divers autres éléments.⁷

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Janvier 2022

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve.

- Éléments qui seront inclus dans les plans de construction :
 - Pavés
 - Végétaux à planter
 - Murets, murs de soutènement
 - Constructions en bois
 - Élément d'ornement (avec eau ou éclairage, ou les deux)
 - Gazon

Les activités de plantation et de disposition de pavés sont des éléments obligatoires. Les végétaux à planter devront occuper au moins 40 % de la surface totale de l'aire à créer. Les six éléments de la liste précédente seront inclus dans le projet d'épreuve.

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ³Collaboration, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Description de l'aire de travail
 - Chaque équipe disposera d'une aire de travail et d'une aire d'entreposage.
 - L'aire de construction aura un repère de nivellement clairement établi à partir duquel seront faites les mesures verticales. L'aire de construction de chaque équipe aura été préalablement remblayée et compactée avec des matériaux granulaires et/ou du substrat, jusqu'à concurrence, dans la mesure du possible, des 100 derniers millimètres du niveau final exigé.
 - Chaque équipe disposera d'un accès équitable à son aire de travail.
- Scie à maçonnerie Portasaw, avec table – Husqvarna, modèle MS 360
- Lames pour couteau Exacto
- Niveau laser rotatif horizontal électronique à nivellement automatique 18 V
- Détecteur laser numérique, avec pince
- Pile de rechange 18 V pour laser
- Tige d'inclinaison
- Scie coulissante de 10 po à onglets mixtes, avec table
- Lame de précision de 10 po 80 DT
- Scie circulaire de 7,25 po (20 V), avec lame
- Lame de finition de 7,25 po 40 DT
- Perceuse à percussion (20 V)
- Niveau de menuisier de 48 po
- Équerre de 18 x 24 po

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes.

- Maillet en caoutchouc ou maillet sans rebond – 2 par équipe
- Masse de 3 ou 4 livres – 2 par équipe
- Marteau de maçon, pour maçonnerie de pierre – 2 par équipe
- Maillet de menuisier, pied-de-biche droit – 2 par équipe
- Ciseaux à bois et à pierre, divers – 6 par équipe
- Scie égoïne – 2 par équipe
- Équerre combinée/équerre triangulaire de 12-16 pouces – 2 par équipe
- Équerre de charpentier – 2 par équipe
- Cordeau à craie
- Outils de marquage – 10 par équipe

- Corde de maçonnerie, rouleau de 50 pieds – 2 par équipe
- Niveau Torpedo – 2 par équipe
- Niveau de menuisier de 2 pieds – 2 par équipe
- Niveau pour poteau
- Niveau de cordeau – 2 par équipe
- Serre à bois (6 po et 10 po)
- Rubans à mesurer de 7,65 mètres (25 pieds), mesures métriques et impériales – 2 par équipe
- Couteau tout usage et lames de rechange – 2 par équipe
- Papier abrasif avec bloc ou support – 6 feuilles par équipe
- Truelle de maçon – 2 par équipe
- Mèches assorties
- Embouts de tournevis – variés
- Brosse à main
- Cisaille/pince à dénuder
- Calculatrice portable — les téléphones cellulaires sont interdits.

Remarque : Tout outil qui ne figure pas dans cette liste doit être approuvé par le Comité technique national (CTN). Une demande écrite à ce sujet (qui peut être soumise par courriel) doit être envoyée au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins 1 mois avant les Olympiades. Il n'est pas nécessaire d'apporter tous les outils énumérés. Chaque équipe peut décider des outils qu'elle juge lui seront utiles pour réaliser le projet.

4.2.1. Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité environnementale aux Olympiades. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales suivantes. Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,25 mètre cube. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Il n'y aura aucune exception à cette consigne. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que ce qui est permis, il ou elle devra, avec les conseils du CTN, en retirer certains articles, et il ne lui sera pas permis de les utiliser durant le concours. Aucun outil qui n'est pas dans un coffre ne sera accepté.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Pantalon long en tissu durable, en bon état pour la durée du concours
- Chemise ou blouse à manches longues (aucun gilet sans manches) pendant la taille de pierre naturelle. Le port d'un chandail ou d'un chemisier à manches courtes est acceptable en tout autre temps durant le concours.
- Des survêtements pour tenir compte des conditions météorologiques
- Les vêtements amples ne sont pas permis (par ex., chandail à capuchon avec cordon)
- Le port de bijoux flottants et de bagues est interdit.
- Les cheveux longs doivent être attachés.

Remarque : L'aire du concours pour les Olympiades 2022 **pourrait** être à l'extérieur. Venez préparés pour toutes conditions météorologiques et habillez-vous en conséquence.

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur en C.-B. durant les Olympiades.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- S.O.

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle fournies par les concurrents et les concurrentes.

- Lunettes de sécurité – à porter en tout temps
- Gilet de sécurité intégral – à porter en tout temps
- Protection de l'ouïe – à porter en tout temps
- Genouillères – à porter en position agenouillée
- Chaussures approuvées CSA (couvrant la cheville) – à porter en tout temps
- Masque antipoussières N ou P5 – à porter durant la coupe des matériaux et la manipulation de matières particulaires générant de la poussière (pourrait être fourni par SCC)
- Des gants de travail pour la manipulation des produits de béton préfabriqué, des pierres et du bois
- Casque de sécurité (pour la construction d'un élément surélevé).

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Mesures horizontales (A)	15
Déroulement du travail (B)	15
Mesures verticales (C)	15
Aménagement des espaces verts (D)	15
Construction des éléments inertes (E)	15
Autres éléments (bois, pierre, etc.) (F)	15
Apparence globale (G)	10

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation d'appareils électroniques (ordinateur portable, tablette et téléphone cellulaire)	L'utilisation d'un téléphone cellulaire, d'un ordinateur portable ou d'une tablette est interdite durant le concours. Les appareils électroniques seront ramassés avant le concours et remis aux concurrents et aux concurrentes à la fin de chaque journée de concours.
Matériel et équipement	Pour des raisons de sécurité, le déplacement des matériaux et de la machinerie (chariots élévateurs, chargeur, excavatrice), vers et depuis l'aire du concours, sera assuré par les membres du Comité technique national.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- **Étape 1 :** L'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour les volets de « A » à « F » sera déclarée gagnante.
- **Étape 2 :** Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « A » sera déclarée gagnante.
- **Étape 3 :** Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « B » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlement du concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Nouveau-Brunswick	Jamey Smith
Québec	Alain Harvey
Ontario	Steve Neumann — Président adjoint
Manitoba	Tonya Northage
Alberta	Stephen Cartson — Président
Colombie-Britannique	Victor Kulla

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.